

Aigle, le 7 mai 2026

Interpellation Au Conseil communal d'Aigle

Monsieur le Président, Chères et Chers collègues,

Notre ville se voit ornementée de plantations, que ce soit d'arbres, de massifs ou autres jachères florales. On ne peut que s'en réjouir.

Toutefois, le suivi de ces réalisations laisse parfois à désirer. Tuteurs de soutiens devenus inutiles ou ne servant plus suite aux liens ayant rompus, suivi de la taille des arbres, décrépitude des barrières entourant certaines plantations, cordelettes pendouillantes ou cassées et piquets brisés sont légion et portent atteinte au résultat final de ces nécessaires investissements car cela donne la désagréable sensation qu'il a fallu se dépêcher de réaliser et qu'ensuite advienne que pourra quant au suivi y inhérent.

Cela nous amène à plusieurs questions :

Les barrières style chaboury ont-elles vocation à rester en place à demeure ?
Si oui, à quelle fréquence doivent-elles être changées et pour quel coût ?

Si non, après combien de temps d'emprisonnement les végétaux seront-ils rendus accessibles aux regards des passants ?

Combien coûte annuellement cet entretien spécifique ?

Plus largement, la politique suivie conduit-elle à une augmentation des externalisations de l'entretien ? Si oui, pour quel montant annuel ?

Est-il envisageable d'organiser une tournée coup de poing pour les très nombreux tuteurs ainsi que les cordes afin d'ôter les inutiles et réparer ceux étant nécessaires ?

Existe-t-il un plan d'entretien des arbres ? A titre d'exemple, les platanes majestueux situés au chemin des Noyers n'ont pas été entretenus depuis environ 10 ans.

Nous vous remercions d'avance de vos réponses.

Au nom du groupe PLR, Alexandre Favre

